Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 4

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

affaires fédérales

Aux Nations-Unies

New-York, l'Unicef, un gratte-ciel, un parmi tant d'autres, voisin de celui de l'O.N.U. que les touristes, été comme hiver, prennent d'assaut. C'est là, que discrètement, humblement, le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance pense, coordonne et met sur pieds des centaines d'actions destinées à alléger la souffrance des enfants laissés pour compte et de leur mère.

L'homme que je vais voir pour qu'il me parle de son activité à l'Unicef est suisse. Il s'appelle Charles Egger, et sur la porte de son bureau qui domine l'East River, son titre est résumé : directeur exécutif adjoint. Charles Egger qui est sans doute la modestie faite homme précise : «mon rôle, c'est l'interprétation de la politique de notre organisation dans les différents pays où nous travaillons, c'est le développement de nos relations avec les autres membres du système des Nations-unies, et plus généralement la définition de nos objectifs». Que l'on ne s'y méprenne pourtant pas, ce bureau dans lequel nous sommes maintenant n'a qu'un locataire temporaire car Charles Egger est resté un homme de terrain. Aujourd'hui même, il est quelque part entre la Birmanie et le Cambodge, et demain il sera à Genève. Le Cambodge est en ce moment comme une douleur pour l'Unicef : «malgré le fait que nous avons passé le cap le plus difficile, il reste encore d'innombrables difficultés, car toute l'infrastructure qui devrait permettre la distribution est déchirante. Mais au moins aujourd'hui avons-nous une relation de collaboration avec le Gouvernement. C'est important».

Le téléphone a sonné. C'était la Suisse, nous en avons parlé. et d'abord du C.I.R. «nous leur rendons hommage. Ce sont eux qui sont allés les premiers au Cambodge, puis nous nous sommes joints à leur mission. Ils font un excellent travail». Etre Suisse est-il un privilège ? « en soi cela ne signifie rien, mais je crois que l'habitude de traiter avec des cultures différentes, dans des langues différentes, est un atout lorsqu'on travaille dans un organisme international. Un certain sens du compromis, de l'adaptation est utile. Cela m'a sans doute aidé. Oui, je crois que la Suisse devrait être membre des Nations-unies, ce qui ne signifie pas qu'il faille en avoir une idée romantique. Principalement, l'O.N.U. est un forum indispensable d'échange, de discussions, de contacts, et çà devient d'ailleurs de plus en plus difficile de na pas en faire partie.

Charles Egger
le plus haut fonctionnaire à l'O.N.U.

Né à Bâle le 15 avril 1916, Charles Egger est depuis 1967 le plus haut fonctionnaire suisse dans toute l'organisation des Nations-unies. Après des études de droit à l'université de sa ville natale, il est au service de la Confédération de 1942 à 1945 comme délégué adjoint du Conseil fédéral pour les preuves d'entraide internationales. Après la guerre, il s'occupe des organisations de secours suisses qui travaillent dans les pays ayant souffert du conflit et en 1948, entre au service de l'Unicef comme chef de la mission de secours en Bulgarie. En 1951, Charles Egger est directeur de l'organisation pour l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique, puis de 1961 à 1967 directeur de l'Unicef pour l'Asie centrale, du sud, à savoir l'Inde, l'Afghanistan, la Mongolie, le Népal et Sri-Tanka.

Au mois d'octobre 1967, notre compatriote est nommé directeur exécutif adjoint au siège de l'Unicef à New-York. Depuis lors, il supervise et administre les projets de santé, d'alimentation, d'éducation pour les enfants dans 120 pays du monde.

Créé pour apporter des secours d'urgence aux enfants victimes de la seconde guerre mondiale, le Fonds des Nations-unies pour l'enfance, plus connu sous le sigle anglais «Unicef» a fêté son trentième anniversaire en 1976. On estime qu'il y a aujourd'hui plus de 800 millions d'enfants des pays en voie de développement qui vivent encore dans des conditions «effarantes». L'Unicef qui a un budget de plus de 150 millions de dollars faisait remarquer il y a quelques années que les nations du monde avaient consacré en 1975 plus d'argent en «un jour» aux armements que l'organisation humanitaire n'en avait eu à dépenser «ces dix dernières années» pour les enfants nécessiteux : 753.424.657 dollars pour les armements contre 728.541.000. Le revenu total de l'Unicef de 1965 à 1976.

(A.T.S.)

Un certain nombre de pays ont de la peine à comprendre notre position. Comment justifier le fait que nous tirons les avantages de l'organisation sans assumer une partie des responsabilités. Ne serait-ce que dans le domaine du développement, de l'aide au développement. Après tout notre industrie exporte la majorité de sa production dans le tiers-monde.

Je pense aussi que les petits pays ont un rôle important à jouer dans une telle enceinte, qu'ils l'ont prouvé à maintes reprises. Ce qu'il faudrait c'est l'expliquer aux gens, et que cette défense de l'O.N.U. soit faite par ceux qui connaissent les problèmes, par ceux qui les empoignent.

Il faut que la Suisse comprenne qu'elle n'est plus une exception, qu'elle est aujourd'hui un pays comme tous les autres, qu'elle n'est plus le pays qu'elle était, disons jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Le monde est de plus en plus indépendant. Bien plus que bon nombre de nos compatriotes ne l'imaginent.» Avant de me raccompagner à la porte, Charles Egger a mis la main sur son passeport international. Un symbole : pour lui, comme pour les enfants du monde qu'il tente d'aider, les frontières ne sont que des pointillés. (A.T.S.)

campagne «vacances en Suisse pour nos jeunes compatriotes à l'étranger»

La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger lance sa campagne annuelle de collecte de fonds et de places de vacances. Il s'agit de récolter 400 000 francs environ afin d'offrir à quelques cinq cents enfants suisses de 7 à 15 ans vivant à l'étranger de passer leurs vacances d'été en Suisse (voire y faire un séjour de convalescence), et ceci pour développer leur conscience d'appartenir à une patrie dans laquelle ils sont toujours les bienvenus.

Les familles et les colonies de vacances sont priées de s'adresser directement à Pro Juventute à Zurich si elles sont en mesure d'offrir des places de vacances cet été. Quant aux sections cantonales de la Fondation, elles collectent des fonds ces temps-ci et en appellent non seulement à la générosité, mais aussi au sens civique de la population afin de maintenir et approfondir les liens entre les jeunes Suisses résidant à l'étranger et leur patrie d'origine. (A.T.S.)

«Le Cheminot» a 60 ans

«Le Cheminot», l'organe officiel de la Fédération suisse des Cheminots (S.E.V.) fête son 60e anniversaire. Le premier numéro du journal est en effet sorti de presse le 2 janvier 1920, à une époque où la grève générale de 1918 était encore dans toutes les mémoires.

«Le Cheminot» a notamment pour tâche de renseigner les membres de la S.E.V. sur les problèmes d'ordre syndical, professionnel et politique. Il ne borne cependant pas son activité à la seule lutte syndicale, mais entend également constituer un encouragement à la formation professionnelle et à la culture en général. Ce 60e anniversaire est marqué par une innovation. Chaque semaine une page entière du journal sera en effet dorénavant rédigée par le secrétariat de l'Union syndicale suisse. (A.T.S.)

Des œuvres suisses d'entraide secourent les réfugiés afghans du Pakistan

Des milliers de fugitifs quittent l'Afghanistan pour le Pakistan. Ils ont un urgent besoin d'abris de fortune, de vêtements chauds et d'ustensiles de cuisine.

Des délégués des organisations faitières internationales des œuvres suisses d'entraide sont actuellement sur les lieux pour déterminer la situation et les besoins exacts des réfugiés. Selon leurs informations, le nombre des médecins afghans et pakistanais est suffisant pour assurer l'assistance médicale. de même les besoins en vivres, notamment en aliments de base sont pour le moment couverts. Par contre, une aide urgente est demandée pour permettre aux fugitifs d'affronter l'hiver et des températures nocturnes s'abaissant jusqu'à 15 degrés au-dessous de zéro. Des tentes, des couvertures et des vêtements ont d'ores et déjà été envoyés au Pakistan. Des ressources supplémentaires sont toutefois nécessaires pour procéder à des achats de secours sur place. La mise sur pied d'un programme d'aide à longue échéance fait actuellement l'objet d'une étude fondée sur les nouvelles reçues.

(A.T.S.)

Pétition internationale de soutien aux objecteurs de conscience

5 000 personnes dans une vingtaine de pays ont signé une pétition internationale de soutien aux objecteurs de conscience suisse. La pétition est adressée «au Gouvernement suisse, aux pouvoirs législatif et exécutif et à tous les citoyens et citoyennes suisses». Les membres de la branche suisse du service civil international (S.C.I.) en ont pris connaissance à Lucerne au cours de leur assemblée générale, indique un communiqué du S.C.I.

La pétition rappelle que le Conseil de l'Europe «demande depuis 1967 que le droit à l'objection de conscience au service militaire soit reconnu par les constitutions de ses pays membres». Les signataires attendent par conséquent «des autorités et du peuple helvétiques qu'une solution au problème des objecteurs soit trouvée dans les plus brefs délais». Et en attendant l'introduction d'un service civil officiel, ils «prient instamment le Gouvernement suisse d'amnistier tous les objecteurs de conscience».

Les membres du S.C.I. suisse «espèrent fortement que l'exécution des peines de prison prononcées contre les objecteurs soit au moins suspendu jusqu'à la votation populaire sur un «authentique service civil», initiative populaire générale qui vient d'aboutir quant à sa forme», indique le communiqué. Ce dernier ajoute que pour 1980, le programme annuel du S.C.I. suisse prévoit dix chantiers «à court terme» sur l'ensemble du pays. (A.T.S.)

Téléviseur prudence

Le centre d'information de l'association suisse d'assurances, à Lausanne, rappelle qu'en dépit de sa perfection technique, un téléviseur, comme tout autre appareil électrique, reste une source de danger (surchauffe et explosion). Même si les accidents sont rares, il y a quelques règles de base à observer :

— un appareil ne doit pas être laissé allumé trop longtemps et jamais sans surveillance,

— si on désire le placer à l'intérieur d'un meuble, il faut veiller à lui assurer une bonne ventilation,

— ne pas poser un tapis, une plante verte ou d'autres objets directement sur le téléviseur,

— éviter d'installer l'appareil à proximité immédiate d'objets facilement inflammables (rideaux, etc.),

— le faire contrôler périodiquement, pour que le spécialiste puisse le dépoussiérer à l'intérieur.

Si malgré tout, un accident devait se produire, garder son calme et essayer de débrancher l'appareil, en prenant certaines précautions (une explosion est toujours possible). Ne jamais jeter de l'eau directement sur des flammes ou de la fumée, ce qui risquerait de tout faire sauter. Un extincteur de ménage peut être utile, mais mieux vaut appeler les pompiers sans tarder.

(A.T.S.)

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE
FRANCIS MONA
39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

Le Caquelon
Restaurant de spécialités suisses
fondues — raclettes
43, grande rue **78240 Chambourcy**
Tél. 965-28-41
Ouvert tous les soirs et dimanche midi
Fermé le dimanche soir et le lundi
Au centre du village près de l'église, à 2 km de ST GERMAIN EN LAYE par la RN 13, direction Mantes.

Huiles
et Graisses
"MOTUL"
Automobiles et Industrielles
119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 834-93-29

PEINTURE - DECORATION
PAPIER PEINT - VITRERIE
RAVALEMENT
★
6, Rue Désiré Lelay 93200 ST DENIS
Tél. : 820.72.05 R.M. 2016.72.75.93
Jacky SUAREZ

Prévisions météorologiques une semaine à l'avance à partir de l'an prochain

A partir de 1981, le temps qu'il fera ne devrait plus être un impondérable dans des projets d'excursions pour le week-end suivant. En effet, au cours de l'an prochain, l'institut suisse de météorologie (I.S.M.) de Zurich va publier deux fois par semaine des prévisions météorologiques à moyen terme (sept jours). Ces prévisions ne seront au début que des indications de tendances générales, mais elles seront affinées par la suite. Actuellement, le bulletin météo ne prévoit le temps que trois jours à l'avance.

Cette innovation sera rendue possible grâce aux prévisions transmisent à partir de l'automne prochain à l'ordinateur de l'I.S.M. de Zurich par le centre européen de prévisions météorologiques à moyen terme. Cette institution a son siège à Reading en Grande-Bretagne. Dix-sept pays, dont la Suisse, en font partie. Les renseignements reçus d'Outre Manche seront pondérés par les conditions spécifiques à notre pays et par des données générales en provenance des Etats-Unis et d'Allemagne. Avant que ne soient rendus publics les résultats ainsi obtenus, ils seront pendant quelques mois comparés à la réalité, afin d'être adaptés et affinés. M. Bernhard Beck, chef de la section centre météorologique n'a pas pu préciser, pour l'A.T.S., la date exacte de la première prévision météorologique à moyen terme qui aura cependant lieu vraisemblablement au cours de l'an prochain.

Tendance plus que prévision

M. Beck a bien précisé que les bulletins ne mentionneront que des «tendances générales», à savoir des améliorations ou des aggravations du temps. Les météorologues comptent sur une exactitude des pronostics de 70 %. Cette exactitude sera encore plus grande dès que les résultats de la première expérience mondiale faite de décembre 1978 à novembre 79 sur le temps seront connus. Leur exploitation ne pourra cependant pas être effective avant environ cinq ans.

Importance

Plusieurs branches de l'économie sont vivement intéressées par ces prévisions à moyen terme. Au premier rang l'agriculture évidemment, mais également la construction qui pourrait ainsi planifier de façon plus rentable le travail des machines comme des hommes.

Parmi d'autres secteurs pouvant tirer parti de ces prévisions, citons encore le tourisme, les transports et même la médecine. Car les conditions météorologiques peuvent jouer un rôle dans le choix de la date d'une intervention chirurgicale.

(A.T.S.)

L'approvisionnement du pays, la Suisse est-elle vulnérable

Le rôle prépondérant de l'industrie d'exportation dans la sécurité de l'emploi est, à juste titre, reconnu. En 1979, la Suisse a exporté pour 44 milliards de francs pour un produit national brut de 157 milliards de francs. Durant la même période, elle a importé pour 48,7 milliards de francs dont 19,6 milliards de matières premières et de produits semi-ouvrés, 7,9 milliards de biens d'investissement indispensables à la production nationale et 5,5 milliards de produits énergétiques sans lesquels notre industrie ne saurait fonctionner. La Suisse est donc dépendante des importations et de ce fait vulnérable sur le plan de l'approvisionnement.

En ce qui concerne l'alimentation, la Suisse est bien préparée à affronter un ralentissement de l'approvisionnement. L'agriculture est donc peu concernée par les nouvelles bases constitutionnelles sur l'approvisionnement du pays, car cette question est déjà réglée a indiqué M. Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'Agriculture, à l'A.T.S.

Actuellement, on absorbe par tête d'habitant, en Suisse, environ 3 100 calories par jours. en cas de crise, ce chiffre serait progressivement ramené à 2,400 calories par jour et, dans une période de 4 ans, l'agriculture nationale devrait être à même de les produire. Les réserves devraient permettre l'approvisionnement en nourriture durant la période intermédiaire.

On prévoit une augmentation de la surface cultivée et une diminution de la quantité de viande produite, au profit des pommes de terre, des betteraves à sucre, du colza et des céréales.

dans le secteur de l'énergie, en revanche, les perspectives d'autonomie sont beaucoup moins favorables. De tous les

pays industriels occidentaux, la Suisse est celui dont la dépendance énergétique est la plus grande. 15 % seulement de l'énergie utilisée provient de la production nationale, énergie hydraulique, bois, déchets industriels et ménagers. Le pétrole provient pour 90 % du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et un tiers de cette quantité est traité dans les deux raffineries de Cressier et de Collombey. Le charbon provient avant tout d'Allemagne et d'Afrique du Sud. Le fournisseur de gaz naturel le plus important est la Hollande alors que les carburants nucléaires sont importés des Etats-Unis, du Canada et d'Afrique du Sud.

Selon une estimation, 40 à 45 % en valeur de tout l'habillement acheté chaque année en Suisse proviennent de la production nationale. En quantité, cette proportion se réduit à 35 % en raison des prix nettement inférieurs à l'étranger. Plus des deux tiers de toutes les importations d'habillement proviennent du marché commun, et près de 50 % d'Allemagne et d'Italie. La part des pays asiatiques s'élève, en valeur, à 15 % et en quantité à 30 %.

La dépendance de la Suisse pour les matières premières et pour les produits semi-ouvrés prend une signification toute particulière lorsqu'on aborde la question de la sécurité de l'approvisionnement. Ainsi, 95 % des matières utilisées par l'industrie chimique proviennent de l'étranger. Il convient de relever aussi que bon nombre de produits transformés dans notre pays n'ont souvent pas pour origine la nation où ils sont achetés. Ce qui incite à s'interroger sur les effets d'une diversification des sources d'approvisionnement.

(A.T.S.)

Fret aérien du nouveau à Berne

«Swissair» a mis en service un nouveau «terminal» destiné à l'expédition et à la réception du fret aérien. Situé à quelques minutes de l'autoroute le nouveau bâtiment abrite également le service des douanes de Berne et les bureaux de quatre entreprises spécialisées dans les transports de fret aérien. Ces dernières bénéficient ainsi d'une zone franche leur permettant de régler sur place toutes les formalités douanières avant que la marchandise soit enfermée dans des conteneurs spéciaux qui, une fois scellés sont transportés par la route à Zurich-Kloten.

Comme on a pu l'apprendre lors d'une conférence de presse, le nouveau «terminal» doté d'une chambre forte et d'une chambre frigorifique est capable de traiter chaque année 3 000 tonnes de biens destinés aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.

Deux fois par jour des camions relient gratuitement le «terminal» de Berne à l'aéroport de Kloten. Pour les industries et les commerces des régions de Berne, Fribourg et Soleure les tarifs du fret aérien sont désormais les mêmes à Berne qu'au départ de Bâle-Mulhouse, Genève-Cointrin ou Zurich-Kloten.

(A.T.S.)

Saison intermédiaire réductions des prix dans les hôtels suisses

«Printemps des moins jeunes» telle est la dénomination d'une des offres traditionnelles de la société suisse des hôteliers. Cette année environ 450 hôtels de toutes les catégories, répartis dans toute la Suisse, proposent à nouveau pendant la saison intermédiaire des prix avantageux pour la nuitée avec petit déjeuner, la demi-pension et la pension complète.

Les réductions proposées s'adressent à tous les possesseurs d'un abonnement pour personnes âgées d'une entreprise de transports publics suisse ou étrangère. En Suisse, cet abonnement est délivré aux femmes de plus de 62 ans et aux hommes de plus de 65 ans, suisses ou étrangers, ainsi qu'aux bénéficiaires de rentes invalidités au prix réduit de 80 francs au lieu de 160. L'abonnement tient lieu de pièce de légitimation dans les hôtels.

Le prix de la chambre et du petit déjeuner varie en moyenne de 25 à 30 francs. Il est d'environ 10 francs de plus dans les hôtels de 1re classe. La plupart des hôtels acceptent d'être payés en chèques reka. Pour ces prix, il y a quatre possibilités de validité. Une partie des hôtels offrent ces prix préférentiels au printemps et en automne, une autre partie au printemps, en automne et en hiver. Dans plus de 100 établissements, ces prix favorables sont même en vigueur pendant toute l'année. Enfin, pour les hôtels du Tessin, une durée de validité spéciale est prévue. (A.T.S.)

Le prospectus peut être obtenu auprès des guichets des C.F.F., de la société suisse des hôteliers (case postale 2657, 3001 Berne, tél. : 031/46 18-81) ou des agences de voyages. (O.N.S.T., 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris) (A.T.S.)